



Mercredi 26 octobre 2011 10h07 à Amiens Métropole

## **Facturation des services d'eau et assainissement, où en est-on ?**

Monsieur LESSARD,

Nous venons de recevoir à nouveau nos factures d'eau, considérables, et bien évidemment, dans la conjoncture financière actuelle, beaucoup de nos adhérents n'arriveront pas à les solder en une fois et peut-être même pas en 3 fois d'ailleurs...

Je reviens vers vous et ce n'est pas la première fois depuis notre entretien à la Mairie d'Amiens le mardi 13 avril 2010, pour que vous preniez en compte nos difficultés.

Où en êtes-vous sur ce dossier de facturation des services d'eau et assainissement ?

A ce jour, malheureusement, nous en sommes au même point : il faut payer et tout, tout de suite... Eh bien comme je l'ai déjà dit, cela nous est impossible.

Je vous remercie de bien vouloir ouvrir ou ré ouvrir ce dossier car si je m'en réfère à ce que j'en avais compris, "le partenariat avec le trésor public est relativement facile puisqu'il fait déjà l'objet d'une convention dont la mensualisation est l'un des axes".

Cela fait plus d'un an que je vous ai alerté à ce sujet et j'aimerais bien qu'une solution soit enfin trouvée.

Bien cordialement,

Pour l'association de la Résidence d'Amargue,

Le Secrétaire

Bernard Guéant

Jeudi 27 octobre 2011

Réponse très cordiale et immédiate de Monsieur LESSARD

Je sais que cela n'est jamais assez rapide quand on attend, mais un changement de ce type ne peut pas, pour réussir, être instantané.

Notre tableau de marche est néanmoins respecté puisque le nouveau système a été depuis quelques semaines, testé sur un groupe de volontaires en interne, puis est déployé en grandeur nature sur Longueau (+ 600 usagers) et progressivement étendu au reste des usagers de la métropole. Il faudra environ un an, au fil des relèves, pour couvrir tout le territoire. J'ai suggéré à plusieurs reprises que l'on intègre votre commune parmi les plus prochains bénéficiaires et on peut raisonnablement espérer que la mise place progressive concernera votre commune avant que ce délai soit écoulé. En tout cas, j'appuierai en ce sens.

Quant à la Trésorerie, elle ne peut pas gérer des plans de mensualisation pour l'ensemble des usagers qui le demanderaient, elle peut seulement accorder des délais, dans certaines situations, mais vous le savez déjà.

J'ai tout de même le sentiment d'avoir été floué puisque malgré mes interventions répétées auprès d'Amiens Métropole et du Centre des Finances Publiques d'Amiens Municipale, nous devrions être "servis" finalement, en même temps que l'ensemble des habitants d'Amiens Métropole...

Le résultat de tout ceci : nous n'avons toujours pas obtenu de plan de mensualisation pour la facturation liée à la distribution de l'eau et serons incapables de régler nos factures en une fois...

Bernard Guéant